



DECISION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Crédit : 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 3186 = 26 AOUT 2025 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°012/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/03/2025 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BARREAUX POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°012/25/AOIO/SDCC/CIPM du 04/03/2025 pour la fourniture d'un lot de barreaux pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

Considérant La Lettre N°043bis/25/SDCC/CIPM du 24 juillet 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La société GETEC SARL est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVRAISON
GETEC SARL BP : 31484 YAOUNDE	119 893 950	120 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION

Enregistrement
Référence : DAMP-EN-P07-19
Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021
Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 187-25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK DU 26 NOV 2025
 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°012/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/03/2025 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BARREAUX POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Le résultat d'attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert N°012/25/AOIO/SDCC/CIPM du 04/03/2025 pour la fourniture d'un lot de barreaux pour les usines d'égrenage de la SODECOTON se présente ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVRAISON
GETEC SARL BP : 31484 YAOUNDE	119 893 950	120 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot Unique	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT	CLASSEMENT
Fourniture d'un lot de barreaux pour les usines d'égrenage de la SODECOTON	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	123 000 413	2 ^{ème}
	GMS	124 320 510	3 ^{ème}
	DTZ	144 203 063	4 ^{ème}
	CMTS	183 680 775	5 ^{ème}
	PROCURE BEST	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (non régularisation du plan de localisation dans le délai)	
	APPRO AND SERVICES	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (non-conformité de certaines spécifications techniques)	
	TOPIEX	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (item 2 non conforme)	
	LARN INTERNATIONAL	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux spécifications techniques (non-conformité de certaines spécifications techniques)	

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





DECISION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 8189 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK DU 26 AOUT 2025 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE OBJET DU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/03/2025 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MATERIELS POUR LE REBOBINAGE DES MOTEURS ELECTRIQUES A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°018/25/AOIO/SDCC/CIPM du 10/03/2025 pour la fourniture de trois (03) lots de matériels pour le rebobinage des moteurs électriques à la SODECOTON.

Considérant La Lettre N°66/25/SDCC/CIPM du 23 juillet 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1^{er}: La société GETEC SARL est retenue comme adjudicataire d'une Lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVRAISON
2	GETEC SARL BP : 31 484 YAOUNDE	23 258 520	90 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0) 1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION

Enregistrement
Référence : DAMP-EN-P07-19
Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021
Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 8190-1-5 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK DU 26 AOÛT 2025
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE OBJET DU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/03/2025 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MATERIELS POUR LE REBOBINAGE DES MOTEURS ELECTRIQUES A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Le résultat d'attribution d'une Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres International Ouvert N°018/25/AOIO/SDCC/CIPM du 10/03/2025 pour la fourniture de trois (03) lots de matériels pour le rebobinage des moteurs électriques à la SODECOTON se présente ainsi qu'il suit :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVRAISON
2	GETEC SARL BP : 31 484 YAOUNDE	23 258 520	90 à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot 2	SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
Fourniture de câbles silicâbles	SPE SARL	Eliminé pour non-satisfaction d'un critère éliminatoire (production d'une référence falsifiée)
	MAJESTIC	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Absence de la caution de soumission délivré par la CDEC)

Le Directeur Général,

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





DECISION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 8192 = 26 AOUT 2025

DECLARANT INFRACTUEUX LES LOTS 1 ET 3 DE L'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N°018/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/03/2025 POUR LA
FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MATERIELS POUR LE REBOBINAGE DES
MOTEURS ELECTRIQUES A LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°018/25/AOIO/SDCC/CIPM du 10/03/2025 pour la fourniture de trois (03) lots de matériels pour le rebobinage des moteurs électriques à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°66/25/SDCC/CIPM du 23 juillet 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDÉ :

Article 1^{er} : sont déclarés infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, les lots 1 et 3 de l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Le Directeur Général,

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION

Enregistrement
Référence : DAMP-EN-P07-19
Version /Date Crédit : 1.0/Décembre 2021
Page 1 sur 1

COMMUNIQUE
DU 26 MAI 2025 N° 8193 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT
INFRUCTUEUX LES LOTS 1 ET 3 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
OUVERT N°018/25/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/03/2025 POUR LA FOURNITURE DE
TROIS (03) LOTS DE MATERIELS POUR LE REBOBINAGE DES MOTEURS
ELECTRIQUES A LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° 25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/AK du
les lots 1 et 3 de l'Appel d'Offres International Ouvert
N°018/25/AOIO/SDCC/CIPM du 10/03/2025 sont déclarés infructueux, conformément aux
dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues
non conformes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres
sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront
détruites. Il s'agit de :

Lot 1	SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
Fourniture d'isolants d'encoches et de gaines	SPE SARL	Eliminé pour non-satisfaction d'un critère éliminatoire (production d'une référence falsifiée)
	MAJESTIC	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Absence de la caution de soumission)

Lot 3	SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
Fourniture de fil de cuivre émaillé	SPE SARL	Eliminé pour non-satisfaction d'un critère éliminatoire (production d'une référence falsifiée)
	MAJESTIC	Eliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Absence de la caution de soumission)

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001

